

# Collecte des déchets ménagers

La gestion des déchets (ordures ménagères, poubelles) sur le territoire de la Communauté de communes Lyons Andelle est assurée par le Syndicat de gestion des ordures ménagères (SYGOM).

- La collecte des **déchets ménagers (bacs noirs)** a lieu le **mardi matin très tôt** à Lyons-la-Forêt. Les **bacs jaunes (tri sélectif) sont collectés toutes les semaines impaires** (voir calendrier de collecte).
- Merci de sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte et de les placer/tourner de façon à en faciliter la prise par l'opérateur de collecte.
- Attention : Décalage d'une journée en cas de jour férié  
Au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sur le territoire du SYGOM sont reportées au lendemain du jour habituel. Ainsi à partir du jour férié, toutes les collectes sont décalées de 24 h jusqu'au samedi. Le service reprend normalement la semaine suivante.

- [Consulter le calendrier de collecte de Lyons](#)

- Dans le bac jaune je mets tous les emballages en plastique et en métal, en vrac, sans les laver, sans les imbriquer, ainsi que les papiers recyclables.
- Dans le bac noir je mets les ordures ménagères, dans des sacs bien fermés.
- J'apporte les emballages en verre dans les bacs présents dans la commune à cet effet ou à ma déchèterie. Il existe trois points d'apport volontaires à Lyons-la-Forêt:

1/ Camping    2/ A coté du transformateur (près du camping)    3/ Rue du Four à Chaux (près gendarmerie).

- [Découvrez le MEMOTRI 1.45 Mo](#)